

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

DÉMOCRATIE ET VACANCES

(Voir notre Edito page 2)

MM.
POMPIDOU
FOUCHET
PISANI
commis-voyageurs
en promesses

BIENVENUE A POMPIDOU...

La Bretagne continue à être un champ de manœuvres pour les parlementaires de la majorité ; après Pisani, après les journées parlementaires du G. A. P. M. O. où l'on vit Fouchet, Bourges, voici Pompidou. Du côté de ma majorité, on aime sans aucun doute le suspense du général sur sa candidature ; on n'en essaie pas moins de "travailler" les zones de fidélité gaulliste.

M. Pompidou empruntera la nouvelle ligne électrifiée Laval-Rennes qui ne sera mise réellement en service qu'à l'automne prochain. S'il arrive dans la gare remise à neuf, peut-être pourra-t-il s'étonner d'une dépense de plusieurs centaines de millions pour une gare qu'on sait dès maintenant condamnée et qu'il faudra reconstruire entièrement dans quatre ou cinq ans...

Le prestige serait-il synonyme de gaspillage ? Le rapport de la Cour des Comptes nous a divulgué la facture de la construction du fameux radome de Pleumeur-Bodou (un des thèmes favoris de la presse "régionale" avec le barrage de la Rance et l'électrification de la ligne Le Mans-Rennes). Le gaspillage peut être parfois une façon habile de prouver la non-rentabilité d'une entreprise. Iffig avait attiré l'attention de nos lecteurs sur Hennebont et certains bruits de dépenses inconsidérées (1). Le rapport de la Cour des Comptes évoque la mauvaise gestion d'Hennebont. Mauvaise gestion voulue ? La question doit être posée à une époque où bruits de fermeture et démentis alternent avec l'annonce de nouvelles négociations avec une firme allemande ou d'une nouvelle usine à Lorient, outre l'implantation toujours hypothétique de Renault.

L'annonce d'un grand effort de l'Etat pour l'enseignement technique par M. Fouchet, la visite-prestige de M. Pompidou en Bretagne, ne doivent plus tromper nos compatriotes : nous sommes à moins de cinq mois de l'élection présidentielle. Ne soyons pas dupes de ces cinq mois de promesses, de chantage aux crédits, d'inaugurations de quelques réalisations ; n'oublions pas le bilan désastreux de ces trois dernières années avant de signer un nouveau bail de sept ans avec le national-gaullisme.

Y.-C. V.

L'alcoolisme chez les marins-pêcheurs

Nous avons déjà vu, à propos de la répartition socio-professionnelle de l'alcoolisme en Bretagne, que le milieu maritime est particulièrement touché par ce fléau (1).

Une étude approfondie a été établie sur cette question par Philippe d'Hugues, diplômé des Sciences politiques, et Hervé Lavenir, alors élève de l'école nationale d'administration, dans un rapport dont de larges extraits ont été publiés dans des revues spécialisées (2). C'est à ce travail que nous emprunterons, pour l'essentiel, les observations qui suivent.

La population des marins-pêcheurs forme un groupe social à la fois très différencié par rapport à la population voisine et très diversifié en lui-même. Malgré sa grande dispersion, le milieu des pêcheurs présente cependant une homogénéité certaine, du fait de son appartenance à l'Inscription maritime. Celle-ci, créée par Colbert, occupe une très grande place dans la vie des pêcheurs : elle les administre professionnellement, elle les conseille, les soigne (il y a un service social particulier pour les inscrits maritimes) et leur accorde une pension de retraite. Les inscrits maritimes effectuent leur service militaire dans la Marine de guerre, et c'est là le but essentiel de cette institution anachronique.

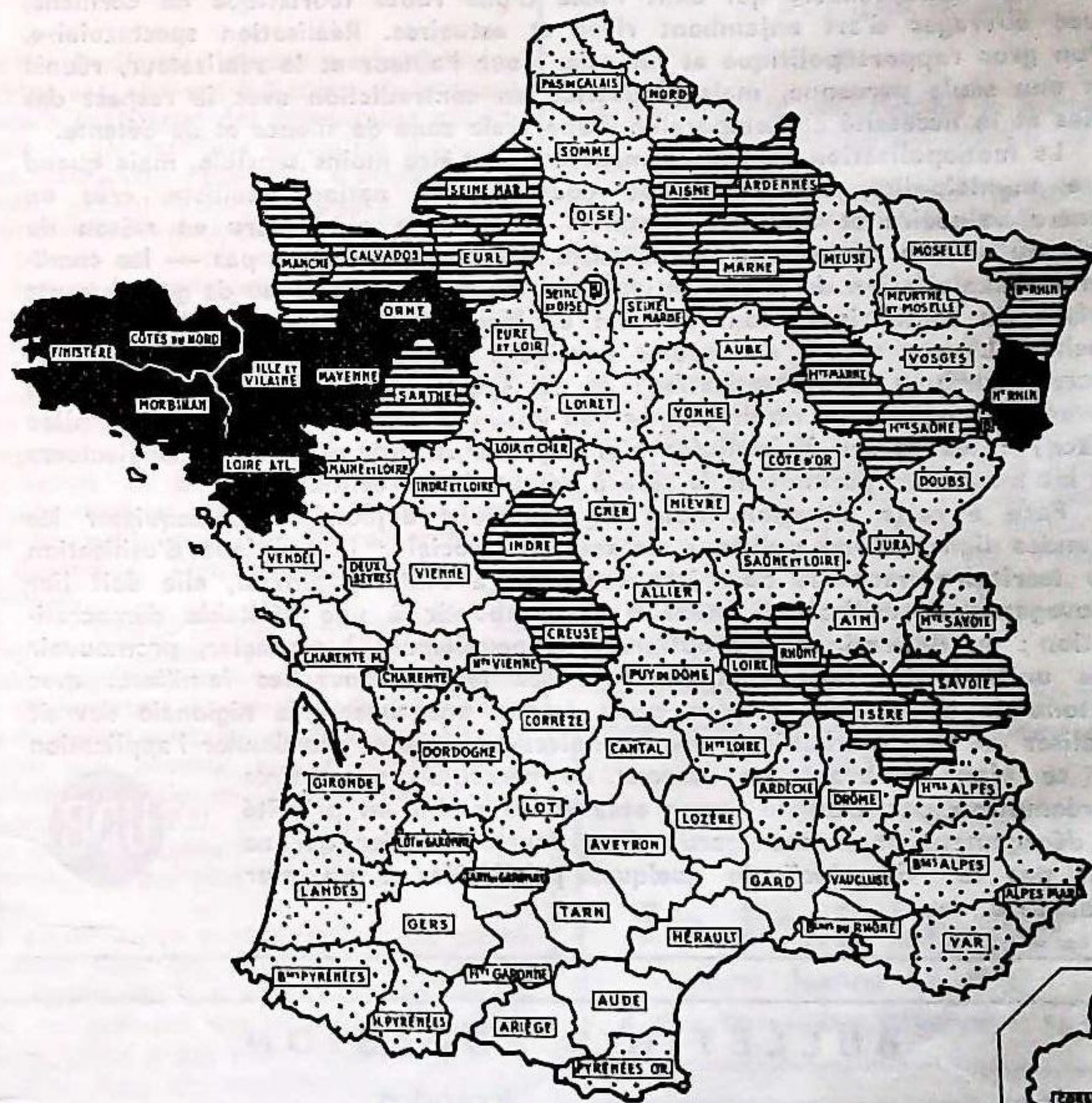
Pour obtenir la retraite, il faut rester inscrit maritime pendant de longues années, ce qui incite le pêcheur du littoral à se contenter d'activités marginales et peu rentables, en attendant cette pension qui, pour lui, représente une vieillesse à l'abri du besoin.

La vie du marin-pêcheur est caractérisée par l'abondance des loisirs quasi-forcés. Ainsi, la pêche à la sardine n'occupe que six mois par an. La pêche artisanale n'absorbe en général que quelques heures par jour le pêcheur, qui se refuse à toute activité seconde en dehors des travaux indispensables à l'entretien du bateau et du matériel de pêche. La vie à terre, pour le marin-pêcheur traditionnel, est donc le plus souvent une vie oisive.

D'autre part, le pêcheur vit à terre, de préférence hors de son foyer, où il ne se sent pas toujours à l'aise ni toujours bien accepté. Il trouve refuge au café, où il rejoint ses camarades de travail. Il n'a pas d'autre but, ni — hors des quais —

L'ALCOOLISME

Fait social et économique
Etude de deux milieux



LA CARTE DE L'ALCOOLISME EN 1959

Cette carte représente le nombre de décès par alcoolisme pour 100.000 habitants :

- 19 à 31 morts pour 100.000 habitants.
- 32 à 48 morts pour 100.000 habitants.
- 49 à 62 morts pour 100.000 habitants.
- 63 à 73 morts pour 100.000 habitants.
- 80, 90 et 94 morts pour 100.000 habitants.

d'autre possibilité que le débit de boissons, omniprésent dans tous les ports bretons.

Un système de relations sociales s'est constitué ainsi autour du café, donnant naissance à une sorte de schéma-type pra-

tiquement immuable. Dans les loisirs du pêcheur, il y a le « bistrot » où tout commence et où tout fini.

A chaque moment, à chaque geste de

(Voir suite page 3)

(1) Le Peuple Breton, n° 10.

L'ALCOOLISME...

(Suite de la page 1)

sa vie sociale, le marin-pêcheur breton retrouve l'alcool. Sorti de sa maison, où il boit de façon relativement modérée, il se rend généralement sur le port. Il ne s'agit que d'une première étape. Là, le marin attend et rencontre quelques camarades jusqu'à ce qu'ils soient en nombre suffisant pour aller prendre une « tournée ». La « tournée » moyenne comporte quatre à six participants.

Il arrive aussi qu'il se rende directement au café. Chaque équipage, qui forme une sorte de clan, a son café habituel, son quartier général, où l'on peut, presque toujours, quand le bateau est au port, rencontrer l'un de ses membres, laisser un message, déposer un paquet, etc.

En plus du café principal, le marin fréquente un ou deux autres établissements (généralement à titre d' « invité »), lui-même invitant dans son propre café.

Le pêcheur paie rarement sa propre consommation isolément. Généralement, chacun invite, à son tour, tous les autres : ce qui signifie qu'un groupe de cinq marins boira cinq tournées au minimum, souvent dix et parfois plus... Il est fréquent que, chacun ayant offert une ou deux fois sa tournée, tel d'entre eux, par amour-propre, pour retarder son retour à la maison, parce qu'il pleut, ou pour n'importe quel autre motif, offre une tournée supplémentaire, qui n'engage que lui.

Le tout se paie tantôt au comptant, tantôt — ce qui est plus grave — à crédit. Les marchés entre pêcheurs et mareyeurs se font souvent au café (c'est vrai en particulier pour les pêcheurs à la coquille de la rade de Brest) et s'accompagnent obligatoirement de libations se multipliant par politesse.

L'agent essentiel de cette alcoolisation du milieu de la pêche en Bretagne est le vin rouge, dont la consommation augmente au détriment des boissons traditionnelles (cidre et eau-de-vie).

Jusqu'à la guerre de 1914-1918, le vin ne faisait nullement partie des habitudes du marin breton. Le cidre a été peu à peu délaissé entre les deux guerres mondiales. Mais, pendant la guerre de 1939-1945, les pêcheurs ont eu droit à une ration dite de « vin de mer », qu'ils se sont fait un point d'honneur de boire, même s'ils ne pêchaient pas. Après la fin du rationnement, ils ont conservé les habitudes ainsi contractées, en les aggravant, puisque la consommation ne rencontrait plus d'obstacle.

Le vin rouge est maintenant entré dans les mœurs du marin-pêcheur, qui recherche de plus en plus un degré d'alcool élevé. La nourriture médiocre servie à bord des bateaux de pêche, la vie rude imposée à bord par la pêche artisanale, les mauvaises conditions de logements et la promiscuité sur les bateaux de petit tonnage (sardinières, thoniers, malamoks, etc.), la situation misérable et étroitement dépendante de la plupart des pêcheurs, autant de facteurs qui jouent en faveur de l'alcool, qui représente aux yeux de beaucoup la seule issue pour s'évader d'une condition peu enviable.

Il est difficile de donner une estimation des consommations de vin des populations côtières. Mais certaines indications permettent de penser qu'elles sont très importantes. C'est ainsi que l'on a pu évaluer approximativement les consommations des habitants de l'île d'Ouessant, dont le ravitaillement est assuré par un seul navire. Celui-ci transporte chaque semaine 42 000 litres de vin pour 2 200 habitants (adultes et enfants), soit une moyenne brute de près de trois litres par jour et par personne de tous âges et de l'un et l'autre sexe !

L'alcoolisme dans le milieu étudiant

Nous ne connaissons pas de statistiques particulières pour le milieu étudiant breton. Celui-ci étant surtout concentré à Rennes, on peut essayer d'appréhender le problème à partir de l'exemple de la principale ville universitaire de Bretagne.

L'étudiant lui-même n'a pas toujours conscience de l'importance de la question : il se contente d'en sourire, ne croyant guère à la gravité ni à l'ampleur du mal. Pourtant, si l'on prend la peine de s'informer sur place, on doit bien vite admettre que beaucoup d'étudiants boivent pendant — et souvent après — leurs études à Rennes. Dans sa thèse de doctorat en médecine, Noël Bothorel n'hésite pas à

souligner ce phénomène : « Car, écrit-il, l'étudiant breton boit. Rennes est très certainement la ville universitaire où la consommation d'alcool est la plus élevée parmi les étudiants, et l'ivresse la plus répandue... » (3).

Certaines beuveries sont devenues presque rituelles. La « piste » est cet exercice qui consiste à parcourir, certains soirs, dans un ordre fixe, un itinéraire dont les stations sont autant de débits de boissons, et cela sans autre but que celui de s'enivrer : naturellement, le résultat répond le plus souvent à l'objectif recherché...

Cependant, il est des étudiants qui, une fois habitués à cet exercice, peuvent faire illusion : l'accoutumance, l'entraînement amènent quelques-uns d'entre eux à « bien tenir ». Peu à peu, par vanité ou par besoin, ils en arrivent à consommer ainsi des quantités croissantes d'alcool.

La réputation des Bretons n'est malheureusement plus à faire en ce domaine, dans le milieu étudiant français en général. Une sorte de fierté « bretonne » fort mal placée, notamment lors des rencontres estudiantines internationales, contribue à entretenir un vice qui finit par être considéré, par certains, comme partie intégrante du « folklore » !

Mais, précisément, n'est-ce pas par un simple souci folklorique bien inoffensif que l'étudiant rennais boit, tout comme son confrère français ? Telle est l'objection que ne manqueront pas de faire ceux qui refusent d'admettre la spécificité ou la gravité du problème dans le milieu étudiant breton.

Il est certain que le mal vient, au moins en partie, d'un certain engouement « étudiantin » pour les libations en commun. Mais ce qui frappe, à Rennes, c'est précisément l'absence presque totale des manifestations traditionnelles du folklore étudiant. Depuis longtemps, dans la capitale bretonne, la vie étudiante est débarrassée des fanfreluches, faluches et autres colifichets classiques de l'étudiant traditionnel.

Ce n'est donc pas pour sacrifier à un tel folklore que les étudiants rennais boivent. La meilleure preuve en est que certains d'entre eux en arrivent à s'enivrer, non plus en groupe et le soir, mais solitairement et dans la journée, parfois chez eux, après avoir acheté des alcools en bouteille !

Que boivent ces étudiants bretons ? De la bière au début et pour une large part. Mais aussi du vin rouge, peut-être par un obscur sentiment de solidarité avec le milieu d'origine, lorsque celui-ci est populaire ; ce choix est souvent déterminé également par des fins de trimestre difficiles, encore que certains tenanciers rennais pratiquent l'usage de l' « ardoise » en attendant le versement des bourses d'études...

Assez souvent, cependant, bière et vin sont jugés insuffisants : l'étudiant qui boit a alors recours aux spiritueux, moins fréquemment mais en doses plus fortes.

Sans anticiper sur la détermination des causes et origines de l'alcoolisme breton en général, il est intéressant de souligner dès maintenant quelques caractéristiques permettant de déceler certains facteurs de l'alcoolisme chez les étudiants.

Dans plusieurs cas, les conditions de vie pré-universitaires expliquent la vulnérabilité des étudiants bretons. De l'aveu même de certains d'entre eux, issus plus particulièrement de l'enseignement secondaire confessionnel, la prise de contact avec la vie universitaire est rude, d'autant que la foi religieuse est parfois en crise. De plus, la non-mixité et le caractère très fermé de certains établissements sont générateurs de complexes dans les relations avec les étudiantes. Un certain manque d'ouverture sur le monde entraîne enfin un déphasage par rapport aux problèmes politiques et syndicaux et fait obstacle à l'engagement de l'étudiant dans ces domaines.

Dans ce cas, l'absorption d'alcool est ressentie comme le moyen de se prouver malgré tout à soi-même que l'on est « dans le coup »...

Il convient de souligner d'autre part le

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — Le conseil municipal de Lézardrieux a demandé au conseil général que le pont suspendu soit élargi pour permettre aux piétons d'utiliser la chaussée sans être accidentés. Ce pont, qui est l'unique voie de communication de la côte nord du département, est en effet tellement étroit qu'il y a des risques certains pour les piétons, surtout lorsque deux camions se croisent.

FINISTÈRE. — Le trafic du port de commerce de Brest est en diminution de 200 000 tonnes pour les premiers mois de 1965 par rapport à 1964. Rien d'étonnant quand on sait que, de nos jours, un port vit moins par son arrière-pays que par son industrie propre (et où est l'industrie lourde exportatrice en Bretagne ?) et par son réseau de communication terrestre (et, là encore, la politique française sacrifie délibérément Brest et la Bretagne !).

ILLE-ET-VILAINE. — Notre confrère Le Pays breton annonce une bien mauvaise nouvelle : « Il est question, une fois de plus, d'une réforme générale de l'enseignement supérieur agricole. Le ministre aurait l'intention de créer un établissement unique pour correspondre à la création récente du corps unique des ingénieurs du Génie rural, des services agricoles et des Eaux et Forêts... En conséquence, il y aurait institution d'un enseignement supérieur agricole de type purement national réparti en

deux grands centres : un dans la région parisienne, un dans la région de Montpellier. » Ce qui entraînerait la suppression de l'école d'enseignement supérieur agricole de Rennes ! On voit ainsi que la centralisation française aux dépens de la Bretagne continuera de plus belle : une école à Paris, une école dans le Midi — près du complexe agricole artificiel du Bas-Rhône-Languedoc d'ailleurs... — et zéro pour les pauvres plouks !

LOIRE-ATLANTIQUE. — Le mercredi 2 juin, les métallurgistes de Saint-Nazaire ont débrayé et tenu un meeting devant le local du syndicat patronal. Les travailleurs de Loire-Atlantique ont désormais adopté parmi leurs mots d'ordre : « Du travail en Bretagne ».

MOR-BIHAN. — Lors de la visite du ministre des Armées à Lorient, les syndicats ouvriers ont tenu à rappeler dans un tract leurs revendications et leurs inquiétudes : « Nous entrons dans une période difficile : l'année 1966 sera particulièrement mauvaise, le plan de charge étant insuffisant pour assurer le plein emploi pour tous ». On sait que les 800 ouvriers en régie directe sont particulièrement menacés. Les syndicats voient bien la cause de cette situation : « la sous-industrialisation... dont les pouvoirs publics sont directement responsables ».

DISQUES - ELECTRO-MÉNAGER
RADIO - TÉLÉVISION

★
Ets QUÉMÉRÉ

37, Rue Kéréon - QUIMPER

PHILIPS C'EST PLUS SUR

cas des étudiants d'origine rurale. Certains d'entre eux arrivent à Rennes en ignorant jusqu'à l'existence des restaurants universitaires ! De terribles difficultés d'adaptation attendent l'étudiant d'origine paysanne, venant d'une campagne plus ou moins sous-développée, mais où la valeur du travail est restée sacrée. Cet étudiant se trouve brusquement projeté dans un monde semi-artificiel dont l'échelle des valeurs est différente.

Parmi ces étudiants d'origine rurale, certains trouveront dans un travail intellectuel forcé une solution à leur non-adaptation, tout en continuant à souffrir en secret de ne pas être intégrés au monde étudiant, dont ils ne comprennent pas les goûts culturels, la recherche de la discussion, l'engagement politique ou syndical.

Les autres s'ennuient et boivent. La Mutuelle étudiante a créé des bureaux d'aide psychologique universitaire, sortes de dispensaires d'accueil et de soins pour les étudiants souffrant de difficultés d'adaptation qui peuvent mener parfois à la maladie mentale, ce fléau du monde étudiant. Le B.A.P.U. de Rennes a été l'un des premiers créés ; sans publicité, il est devenu l'un des plus fréquentés de l'hexagone.

L'alcool entre parfois (cause ou conséquence) dans les difficultés mentales de ces étudiants. Il y a eu des dépressions qui ont entraîné des tentatives de suicide consécutives à des ivresses graves...

Enfin, l'une des caractéristiques de l'alcoolisme étudiant à Rennes est qu'il regroupe des « originaux ». Les groupes se forment moins par affinités personnelles que par rassemblements géographiques : il y aura les Finistériens, les « gars de Quimper », ceux de Saint-Brieuc, ou de Lesneven, ou de Brest... Le plus souvent, il s'agit de Bas-Bretons, sans doute plus dépayés à Rennes que leurs camarades « gallos ».

Bien que beaucoup s'en défendent, ces

IFFIG



— a pu constater qu'une fois de plus *Le Télégramme* a omis d'annoncer la pièce de Bertolt Brecht jouée par la C.D.O. — ne s'étonne pas de cette conception de l'information, car il connaît les limites culturelles des collaborateurs de ce journal, tel Lucien Hérard.

— a contemplé avec respect la photo de Gourvenec accompagnant Pisani et le préfet du Finistère,

— est désormais certain que la prise de la sous-préfecture de Morlaix n'était qu'une légende inventée par les ennemis de l'artichaut.

— a appris que le Dr G. Noël, membre de la Fédération mondiale des villes jumelées, avait proposé, à la suite des scandaleux incidents racistes survenus à Rennes à la faculté des sciences et aux restaurants universitaires, le jumelage de Rennes avec une ville africaine à M. Fréville, maire de notre grande cité bretonne ;

— aimerait savoir la suite donnée à cette lettre par M. Fréville...

JOUETS

ARTICLES POUR KERMESSES
TOUS ARTICLES DE PLAGE

Ets René LE BEC

Mme Jeanne LE BEC

4, place Terre-au-Duc, QUIMPER, T. 13-54

groupes servent la nostalgie du « pays » d'origine. Ils accueillent des nouveaux venus à Rennes, inconnus des « anciens » du groupe mais originaires de la même localité, alors que les camarades rennais de ces mêmes « anciens » auront difficilement accès à ces cercles.

L'alcoolisme des marins-pêcheurs bretons apparaît pour une large part lié aux conditions de vie très particulières d'un milieu socio-professionnel à qui son statut (tutelle de l'Inscription maritime) permet des activités réduites et confère une mentalité qui le différencie nettement du reste de la population bretonne.

L'alcoolisme de l'étudiant breton traduit

(Suite page 2)

CONSERVES & MARÉES

Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thons, maquereaux, etc.

ALAIN FURIC et FILS

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14

DRÖITE ET GAUCHE

LES PRÉMICES DE L'ANCIEN RÉGIME

C'est en grande partie d'une idéalisation de l'Ancien Régime, d'une majoration des libertés reconnues à la Bretagne par la royauté française qu'est née l'attitude contre-révolutionnaire faisant apparaître le Mouvement breton traditionnel comme une attitude passéiste et réactionnaire. (1)

Cette hypothèse pèse encore trop souvent sur le combat breton d'aujourd'hui pour que soit superflu un essai de clarification et de démythification.

La politique royale : absolutisme et assimilation.

Pour les Capétiens, l'annexion réalisée avec le traité d'Union de 1532 entraine évidemment dans le cadre de la fameuse politique dite des "frontières naturelles". Mais, surtout, la Bretagne représentait pour eux une base stratégique idéale contre l'Angleterre : « Elle livrait à la nation française cent lieues de côtes et plus, et, pour défendre ces côtes, tout un peuple d'intrépides soldats et d'héroïques marins. » (2)

La vocation militaire ainsi assignée à notre pays dans le cadre français éclaire la politique royale en Bretagne. La nomination à Rennes, en 1689, d'un **intendant**, ancêtre du préfet napoléonien, n'apparaît pas seulement comme la mise en tutelle d'une province récalcitrante. Elle reflète aussi la nécessité dans laquelle se trouve le roi de se procurer, en période de guerre, des ressources financières accrues et de prendre toutes dispositions pour faire des côtes bretonnes un front d'attaque. (3)

Par suite de la coûteuse politique de conquêtes et des dépenses de prestige de la monarchie, les exigences fiscales du gouvernement vis-à-vis de la Bretagne vont s'accroître constamment, provoquant des protestations parlementaires assez platoniques, dont le roi ne tient pas compte, ou des mouvements populaires plus sérieux, comme la **Révolte du papier timbré** (1675), qui sera réprimée avec la dernière rigueur.

En face de l'absolutisme royal, les **libertés bretonnes**, bien que garanties solennellement par François I^{er} en 1532, ne pèseront pas d'un très grand poids. Des clauses importantes du traité d'Union, destinées à sauvegarder une certaine autonomie bretonne, seront violées : les évêchés bretons seront souvent attribués à des prélats étrangers à la Bretagne ; les juristes royaux tenteront de modifier la Coutume de Bretagne pour l'aligner sur le "droit commun" du royaume ; le Parlement de Rennes sera composé pour moitié de magistrats non-bretons imposés par le roi ; l'Inscription maritime, fondée par Colbert, permettra à la marine royale de lever sur le littoral breton des équipages qu'on enverra guerroyer sur toutes les mers du globe. La création, enfin, de l'Intendance de Bretagne couronnera cette politique d'assimilation.

Pour mener à bien ses desseins, le pouvoir central emploie la tactique "diviser pour régner" : il oppose Rennes et Nantes, accentue la division des classes, attise les querelles de préséances entre Etats et Parlements, désarme les opposants par des faveurs bien placées, etc... Cette entreprise de désagrégation du bloc breton est largement favorisée par l'atti-

tude des classes dirigeantes bretonnes elles-mêmes.

Les classes dirigeantes, ou le "glaouisme" avant la lettre.

La résistance aux abus de pouvoir de la monarchie ne peut guère venir de la haute noblesse : attirée par les honneurs de la Cour, elle réside de plus en plus à Paris ou à Versailles et renie ses origines bretonnes (4).

La noblesse de robe monopolise le Parlement, cour de justice aspirant à un rôle politique ; mais la fronde parlementaire qui se développe au XVIII^e siècle et atteint son paroxysme avec le conflit La Chalotais-duc d'Aiguillon s'inspire de motifs souvent étrangers à l'intérêt breton.

La petite noblesse rurale, résidant sur ses terres, reste longtemps la plus rétive aux empiètements du pouvoir central, comme le montre la conspiration de Pontcallec, ou des **Frères bretons** (1718). Cependant, dès le règne de Louis XIV, les Etats de Bretagne, assemblée des trois ordres, où la noblesse dispose d'une majorité écrasante (5), tendent à devenir une Chambre de « béni-oui-oui ». Elle ne résiste aux exigences financières croissantes de la Royauté que dans la mesure où les intérêts nobiliaires sont menacés, s'arrangeant pour faire peser tout le poids des impôts sur le peuple et la bourgeoisie.

Attachée à des conceptions féodales, la noblesse terrienne vit dans l'oisiveté, repliée sur elle-même ; elle ne se pose en défenseur des libertés bretonnes qu'en les identifiant abusivement avec ses privilèges de caste ; l'immobilisme lui tient lieu de doctrine et elle refuse systématiquement toute réforme tendant à une plus juste répartition des impôts ou à un élargissement de la représentativité des Etats de Bretagne, réclamé par le Tiers-Etat.

Celui-ci, représenté surtout par la bourgeoisie commerçante des villes et les officiers de judicature, s'oppose de plus en plus aux ordres privilégiés ; contre eux, il s'appuie souvent sur l'intendant royal, faisant ainsi le jeu du gouvernement. A la fin de l'Ancien Régime, la bourgeoisie, barrée par la noblesse au Parlement et aux Etats, a perdu confiance dans les institutions bretonnes traditionnelles, qu'elle ne défendra pas au moment de la Révolution française.

Quant au clergé, si l'épiscopat, nommé par le Roi, partage les idées de la haute noblesse francisée, le bas-clergé, d'origine populaire et vivant pauvrement, reste proche du peuple, dont il parle la langue et connaît les préoccupations. Mais le rôle des "recteurs" restera ambivalent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : mainteneurs de la langue et des valeurs bretonnes dans le peuple, mais aussi auxiliaires d'un pouvoir dont la politique assimilatrice introduit dans la société bretonne des facteurs de dissociation.

Le peuple : une paysannerie sans existence politique.

« Les Bretons furent désespérés quand leur souveraine Anne fut contrainte d'épouser le roi de France. » (6)

Pourtant, quarante ans après, l'acte d'Union, qui fait de la Bretagne une simple « province » française, ne semble pas provoquer de réaction populaire. A cette époque où le destin d'un pays dépend des combinaisons dynastiques, le peuple breton est mis devant le fait accompli. Tout l'art des notables a consisté à présenter cet événement comme inéluctable, voire même favorable : on éviterait ainsi à l'avenir tout conflit armé entre la Bretagne et la France, étant entendu que le maintien solennellement garanti des "libertés bretonnes" allait

prémunir les Bretons contre toute imposition abusive de la part du Roi de France. Perspective doublement rassurante pour le peuple, qui redoutait par-dessus tout la guerre et les impôts.

En réalité, la paix franco-bretonne sera amplement contrebalancée par les troubles de la Ligue, qui ravageront les villes et les campagnes que le Roi « très-chrétien » fera à ses voisins, notamment à l'Angleterre.

Ces hostilités vont mettre fin à la prospérité matérielle qu'un siècle de paix avait valu à la Bretagne indépendante, sous les derniers ducs. Les Bretons vont en effet se trouver coupés de leurs clients traditionnels, avec lesquels la France est en conflit.

Le commerce est paralysé, les villes périssent (sauf les villes de garnison). A la fin de l'Ancien Régime, l'industrie bretonne, en dehors du textile, est pratiquement ruinée.

Si, en tant que "pays d'Etat", la Bretagne reste exempte de certaines impositions comme la gabelle, les exigences croissantes du Trésor royal vont provoquer un profond mécontentement. La violation flagrante, par Colbert, en 1675, des clauses financières du traité d'Union va mettre le feu aux poudres. La révolte des **Bonnets Rouges** montre, dans les couches populaires, la permanence d'un patriotisme breton vivace, lié à des tendances égalitaires et anti-nobiliaires.

L'élan d'émancipation sociale sera brisé par la rigueur impitoyable de la répression. Le peuple restera longtemps terrorisé par les souvenirs de cette époque et retombera dans une morne résignation, entretenue par l'orientation souvent janséniste de la prédication religieuse au XVII^e siècle.

Bien que constituant l'immense majorité de la population, les paysans sont privés de tout moyen d'expression politique (7). Au XVIII^e siècle, le fossé

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS LE TOULLEC

PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
Tél. 1-72

s'élargit entre une paysannerie à l'existence de plus en plus difficile et une caste de hobereaux oisifs et désargentés dont les exigences augmentent vis-à-vis de leurs fermiers. Le régime seigneurial, avec lequel l'aristocratie terrienne s'obstine à confondre la "constitution bretonne", s'aggrave à la fin de l'Ancien

MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures
TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— La lecture de votre journal est fort intéressante, j'ai trouvé de bonnes choses... C'est ce qui m'incite à vous commander une collection complète reliée du Peuple breton... Malgré le plaisir et l'intérêt que je trouve à la lecture de votre journal, je ne puis vous assurer de mon adhésion entière, définitive et agissante. D'une façon générale, les engagements politiques demandent prudence et réflexion... En revanche, je tiens l'existence de l'U.D.B. et du Peuple breton pour faits politiques qui valent la peine d'être remarqués et signalés.

Ganeoh a galon evit Breiz hag ar brezoned ! — M. Salaün.
— Je vous demande de faire une campagne sans merci pour dénoncer la demi-douzaine de traitres à la Bretagne, responsables de la scandaleuse guerre des orthographes de la langue bretonne qui, malgré le désir unanime, ou presque, des bretonnants, compromet les efforts des enseignants, dont je suis, en faveur de cette langue, trésor du peuple breton... — A. O., Saint-Brieuc.

POUR VOS CADEAUX — POUR EMBELLIR VOTRE INTÉRIEUR

47, rue Saint-Melaine à RENNES

Art et Métal

AMEUBLEMENT — FERRONNERIE D'ART — CÉRAMIQUES — CUIVRES — ROTIN

ENTRE LES LIGNES

Alors que, de toutes parts, même de certains milieux où ce n'est guère la coutume de s'apitoyer sur le sort des « révolutionnaires », s'élèvent des protestations contre le régime de Franco et, plus particulièrement, contre la détention arbitraire de trois étudiants français, le général De Gaulle, recevant le ministre espagnol de la Marine, lui fait part de son admiration pour l'œuvre historique accomplie par Franco (sic) et le charge de tous ses compliments les plus flatteurs à l'adresse du Caudillo !
(LIBERTÉ, 1^{er} juin 1965.)

Le national-gaullisme donne la main au national-franquisme ! Après de telles déclarations (sans oublier les faits, car le gaullisme ne se contente pas de déclarations pour aider le régime franquiste), il devrait être difficile de trouver à gauche des thuriféraires de la politique étrangère du général. Et pourtant...

Régime, ajoutant ainsi de nouveaux motifs aux aspirations populaires vers un ordre nouveau.

Deux constatations se dégagent de ce rappel historique. La première rejoint cette observation d'un grand juriste français contemporain : « La Bretagne, qui avait eu longtemps le bonheur de garder son indépendance, eut le malheur d'être annexée à la France au moment où la royauté prenait décidément l'allure d'un gouvernement despotique... » (Plianiol).

La seconde, c'est que l'absolutisme royal, néfaste pour la Bretagne, n'a pas rencontré chez nous de résistance sérieuse de la part de classes dirigeantes débretonnées et coupées du peuple. Cette faillite d'une classe dont la mission était précisément de lutter pour l'intérêt breton, comporte une leçon : on ne défend pas la liberté d'un pays en s'appuyant sur des structures féodales vermoulues et en tenant le peuple à l'écart.

C'est dire que ce n'est pas d'un retour plus ou moins déguisé à un système monarcho-régionaliste qu'il faut attendre aujourd'hui le salut de la Bretagne. Laissons ces rêveries aux disciples de Maurras, aux nostalgiques de Pétain et aux amateurs de fantaisies archéologiques.

Jean THOMAS.

- (1) Voir "Le Peuple Breton", n° 18 (mai 1965).
- (2) Henri Martin : "Histoire de France" (t. VII).
- (3) Henri Fréville : "L'Intendance de Bretagne" (t. III).
- (4) Les Matignon et les Carné de Kernalvois se font construire à Paris de magnifiques hôtels particuliers ; d'autres débretonnent leur nom : les Penfentenyo de Kervereguen se font appeler de Cheffontaines, les du Penhoat, de Chef-du-Bois, etc.
- (5) Tous les nobles avaient le droit de siéger aux Etats.
- (6) Simone Weil : "L'Enracinement".
- (7) Ils n'ont aucun délégué aux Etats de Bretagne, où ils sont censés être représentés par la noblesse propriétaire de la terre !

OLIVETTI RONÉO

ARMOR - BURO

29, Avenue de la Gare
QUIMPER Tél. 8-29